

CS.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-507 DU 13 SEPTEMBRE 2004

Chargeant Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat
Chargé de la Défense Nationale, de l'intérim de
Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé
du Plan, de la Prospective et du Développement.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs
de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
Vu le décret n° 2003 -209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 13 septembre 2004, Monsieur Pierre OSHO, Ministre
d'Etat Chargé de la Défense Nationale est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat Chargé
du Plan, de la Prospective et du Développement pendant l'absence de Monsieur Bruno
AMOUSSOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 13 septembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS2 CC2 CES 2 HAAC 2 MECPPD4 MECDN 4 AUTRES
MINISTERES 19 JO 1.-